

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-555821

ND: 35094

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **7598**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : **ANBARI Fatima**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **2441**

Total des frais engagés : **2616,40 DH** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, Av. Hassan II - 5e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

MUPRAS

27 JUIL 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

ANBARI FATIMA

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Conseil**

Le : **27 JUIL 2020**

Signature de l'adhérent(e) :



ANBARI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 JUIL. 2020	<u>M</u>		<u>3000</u>	INP : 091093455
			<u>Docteur HAMID LOUNIS</u>	
			<u>ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE</u>	
			<u>19, Av. Hassan II - Sev. 20100</u>	
			<u>Tél. : 0522.22.55.11</u>	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE DES HALLES Mme. BOUDALI DIOURI Tél 0522 24 61 79 Fax 0522 24 19 28</p>	24/07/2022	316,40 DA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale

Spécialiste des Maladies

Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)

Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53

Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأنفين - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)

الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53

fax : 0522 22 71 24

24 JUIL. 2020

Casablanca, le

ANBAR

Feuille

1263w

Augmenter 1/8 6

40w 1/8 6

Prednisolone

17.7w 2 fl. meth 4

effeal fenzol 2 fl. 2 fl.

PPU: 126,30 DH
UT: 640236
PER: 09/21

UT. AV: 1
PPV (DH): 42,00

PHARMACIE DES HALLES
Mme BOUDALI DIOURI Latifa
Tel 0522 24 61 79
0522 24 19

EFFERALGA
PPV 17DH70

Huemex Colléction

4030 4x

Styrisil

6010 Cytine 3x

Raxilase

172

316,40



Distributeur au Maroc:
Laboratoires STERIPHARMA
Z.I. Lina N 347 Sidi Maarouf
CASABLANCA-MAROC

PPV : 30,00 DHS



PPV : 40 DH 30



ence
AN
jaya
Maroc
580/735

PPV:
60DH10

~~Docteur HASSAN LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE GÉNICO-FACIALE
19, AV. HASSAN II - 30000
Tél. : 0522.22.68.11 - CASABLANCA~~

PHARMACIE DES HALLES
Mme BOUDALI DIOURI Latifa
Tél 0522 24 61 79
Fax 0522 24 19 28